

Inauguration de l'Agora

12 septembre 2009

Saint Evarzec

Monsieur le Maire,

Mesdames, messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de me retrouver avec vous ce matin pour l'inauguration de l'Agora à Saint Evarzec.

C'est un joli nom l'Agora ; simple et classique, il reflète vos ambitions pour ce nouvel équipement.

Je dois tout d'abord excuser l'absence de Pierre Maille, retenu par d'autres engagements et qui m'a demandé de le représenter.

Cette inauguration nous permet de découvrir cet équipement de proximité. Situé au cœur du bourg, proche des écoles, des commerces, il était attendu par les habitants de Saint Evarzec.

Il participe à l'équilibre du territoire du pays fouesnantais en matière de lecture publique ; aujourd'hui, la majorité des communes du canton a investi dans ce réseau de lecture publique et c'est une bonne chose pour les citoyens.

Car la lecture publique, c'est favoriser l'accès de tous à l'ouverture d'esprit, évidemment à l'esprit critique mais aussi à la découverte des autres, à la connaissance du monde. Rien ne peut remplacer un livre que l'on compulse avec envie, angoisse quelques fois, désir souvent et toujours le plaisir de la lecture mais aussi son partage avec les autres.

Ce projet mûrit déjà depuis quelques années. C'est au cours de l'année 2007 que nous nous sommes rencontrés, au siège du conseil général pour évoquer ce projet de construction d'une bibliothèque et d'une salle polyvalente.

Le Conseil général a donc souhaité accompagner la commune de Saint Evarzec dans ce projet de bibliothèque en lui attribuant une subvention de 55 663 € dans le cadre de son programme d'investissement.

Mais investir dans un tel projet nécessitait également de créer un poste d'assistant de conservation du patrimoine. C'est vrai que se pose la question des bénévoles dans le réseau de lecture publique. Il paraît évident que sans ces bénévoles ce réseau ne saurait être aussi dense qu'il ne l'est.

Je sais qu'ici à saint Evarzec, avec l'association « Lire à Saint Evarzec », les liens se sont tissés entre cette

assistante de conservation et les bénévoles : c'est ensemble qu'il faut continuer pour le bien être de tous. Là encore, dans le cadre de sa politique de lecture publique, le conseil général a participé au financement de la création de ce poste pour un montant de 12000 €uros dans le cadre du fonctionnement et ce, pour trois ans.

Relations avec les abonnés mais aussi avec des conférences et des expositions : il me semble que ce lieu deviendra un vrai lieu de culture et de partage. Sans oublier la salle de danse intégrée dans l'espace multifonction qui jouxte la bibliothèque. J ne profite pour féliciter le cercle des Kanfarded qui sont vice-champions de Bretagne.

Là encore, le conseil général a souhaité participé en versant une subvention de 25 982 €uros et une aide de 6086 € pour la pose d'un parquet.

Permettez, pour terminer, que je félicite tous les corps de métiers qui ont réalisé un équipement de qualité. C'est un équipement culturel de plus pour le canton, complémentaire, accessible.

Que vive l'Agora !!

Merci